



HAL
open science

Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques

Frédéric Sabio, Christophe Benzitoun

► To cite this version:

Frédéric Sabio, Christophe Benzitoun. Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques. *Studia Universitatis Babeș Bolyai - Studia Philologia*, 2013, 58 (4), pp.97-110. hal-00931611

HAL Id: hal-00931611

<https://hal.science/hal-00931611>

Submitted on 15 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques

Frédéric Sabio¹ & Christophe Benzitoun²

Abstract :

On the relationship between syntax and discourse: microsyntactic and macrosyntactic “dispositifs”

the Aix-en-Provence framework of syntactic description of spoken French has put forward the notion of *dispositif de la rection* in order to account for the various ways in which a syntactic element such as a Subject or an Object can be organized within a verbal construction. For instance, cleft and pseudo-cleft constructions can be described as two distinct types of *dispositifs*. Our paper illustrates the fact that the morphological marks which characterize the form of such constructions (like the morphemes *c'est* [= *it is*] and *que* [= *that*] of cleft sentences, for example) are also liable to be used as a way to “stabilize” the link between successive sequences which share no dependency relationship at all. Thus, we suggest that consideration should be given to those specific *dispositifs* which seem to operate at a macrosyntactic, or discursive level.

Key Words. syntax, spoken French, dependency relationship, macrosyntax, clefting.

Résumé :

Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques

La notion de *dispositif de la rection* a été proposée par les inspirateurs de l'école aixoise de description syntaxique afin de rendre compte des différentes manières dont peut être agencée une place de construction à l'intérieur d'une construction verbale. C'est ainsi que le clivage et le pseudo-clivage peuvent être décrits comme deux dispositifs distincts. Notre étude illustrera le fait que le marquage morphologique qui caractérise la forme des dispositifs (les éléments *c'est* et *qu-* du clivage par exemple) peut également servir à « stabiliser » la relation qui existe entre certains éléments n'entretenant entre eux aucun lien rectionnel. Si bien qu'à côté des « vrais » dispositifs de la rection, il faudrait sans doute poser l'existence de dispositifs macrosyntaxiques, dont l'effet serait plus directement « discursif ».

Mos clés. syntaxe, français parlé, relations de rections, macrosyntaxe, clivage.

A- Retour sur les *dispositifs de la rection*

¹ Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Laboratoire *Parole et Langage*.

² Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, membre de l'ATILF.

L'école aixoise de description syntaxique du français parlé – dont José Deulofeu a été, avec Karl van den Eynde et Claire Blanche-Benveniste, l'un des inspirateurs – a placé au début des années 1980 la notion de *dispositif de la rection* parmi les notions descriptives fondamentales de leur cadre descriptif, l'Approche Pronominale. Les dispositifs ont été initialement définis comme « les différentes manières dont peut être agencée une place de construction » destinées à la singulariser en lui donnant une valeur focale particulière (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984, 144).

A titre d'illustration, les constructions verbales suivantes présentent respectivement un dispositif de clivage (1), de pseudo-clivage (2), de restriction (3) et d'antéposition (4) sur l'un des éléments régis par le verbe :

1. finalement c'est *le contribuable* qui va payer [oral, CRFP³]
→ dispositif de clivage (avec extraction du Sujet)
2. pour moi ce qui est gênant c'est *qu'on fasse euh de l'impression industrielle* [oral, CRFP]
→ dispositif de pseudo-clivage (avec extraction du Sujet)
3. il y a que *le jour de l'examen* que vous n'avez pas le droit de communiquer avec les autres [oral, CRFP]
→ dispositif de restriction (avec extraction du constituant régi temporel)
4. *huit ans* je devais avoir [oral, CRFP]
→ dispositif d'antéposition (avec extraction de l'Objet)

La notion de dispositif de la rection, qui a retenu l'intérêt des chercheurs au-delà du cercle des linguistes aixois⁴, possède plusieurs avantages descriptifs :

a) Elle contribue à mettre en lumière une propriété fondamentale de « réarrangement » des constructions verbales, qui est présentée comme une propriété générale de la classe des verbes recteurs, quelle que soit la formulation (active, passive, etc.) dans laquelle ils sont engagés et quel que soit leur type sémantique. Ce caractère de généralité est tout à fait précieux pour la description de la syntaxe verbale.

b) La notion de dispositif met de l'ordre relativement à la tradition scolaire, qui tend à mêler plusieurs phénomènes très disparates avec la notion de « type de phrases » (*cf.* Riegel *et al.*, 1994, 385 sq.). Par exemple dire que le clivage constituerait un « type de phrase » particulier, sans rien préciser des catégories grammaticales concernées, serait absurde pour le cas des phrases averbales qui ne sont précisément pas clivables. De même, il est manifeste

³ Les énoncés donnés en exemples proviennent de corpus oraux (Corpus de Référence du Français Parlé, Corpaix) et écrits (Corpus Evolutif de Référence du Français).

⁴ Par exemple, M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (2010) avaient réservé l'une des sessions de leur colloque sur la parataxe aux « structures à dispositif ».

que ce qui donne lieu à une forme de « réarrangement communicatif » dans un énoncé comme :

5. d'après moi c'est lui qui a raison

ce n'est pas la « phrase » dans son ensemble (puisque une séquence comme *d'après moi* ne pourrait pas être singularisée par le procédé de clivage), mais seulement une sous-partie de la phrase, composée du verbe recteur et des éléments, sujets et compléments, qu'il régit. Il apparaît que les dispositifs ne sont donc pas une propriété des phrases, mais une propriété des constructions verbales, ce que les grammaires traditionnelles n'ont jamais clairement établi.

c) Le comportement des séquences par rapport à ces différents dispositifs constitue un indice fiable de leur caractère régi ou non régi, puisqu'il a été montré (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984) que ce sont les éléments régis, c'est-à-dire ceux qui sont sous la dépendance syntaxique d'un verbe recteur, qui ont la propriété de pouvoir entrer dans plusieurs dispositifs différents ; au contraire, les éléments non régis par le verbe ne peuvent jamais être singularisés au sein d'un dispositif. C'est le cas des séquences *franchement*, *comme il fait beau* et *si bien qu'il est parti* dans :

6. *franchement* il est stupide - *c'est *franchement* qu'il est stupide

7. *comme il fait beau* on a eu envie de sortir - *c'est *comme il fait beau* qu'on a eu envie de sortir

8. il était très en colère *si bien qu'il est parti* - *c'est *si bien qu'il est parti* qu'il était très en colère

A ce titre, la « mise sous dispositif » a été élevée, dans le cadre de l'Approche Pronominale, au rang de critère visant à distinguer les éléments régis par un verbe de ceux qui ne le sont pas.

d) A travers la notion de dispositif, on parvient à donner un statut particulier de verbe non recteur à *être* dans un exemple tel que *c'est lui qui a raison*, où on l'analyse non pas comme le « verbe principal » de la construction, mais comme un « auxiliaire » de dispositif.

e) La notion de dispositif a permis de préciser les relations qui se tissent entre les places syntaxiques abstraites et la manière dont elles s'instancient à travers des éléments particuliers de lexique. En voici un exemple. Comme on le sait, les éléments régis qui se réalisent dans la catégorie des *Que*-Constructions se prêtent mal au clivage et refusent totalement le dispositif restrictif :

9. Paul savait *que Marie était au courant*

?? c'est *que Marie était au courant* que Paul savait

*il n'y a *que Marie était au courant* que Paul savait

En revanche, le dispositif pseudo-clivé serait tout à fait naturel et se trouve même fréquemment attesté à l'oral, comme l'a bien établi M.-N. Roubaud (2000) :

10. ce que Paul savait c'est *que Marie était au courant*

Cet exemple illustre que les dispositifs de la rection ne peuvent pas toujours être ramenés à de simples modes de réarrangement linéaire d'une construction mais ont également une incidence sur la manière dont sont sélectionnées les catégories de réalisation de certaines places de rection.

f) La reconnaissance des dispositifs a permis de formuler des hypothèses originales à propos des relations entre syntaxe et discours, par le biais de la distinction entre micro- et macrosyntaxe⁵. Il est en effet possible de distinguer entre les dispositifs à focalisation initiale et les dispositifs à focalisation finale.

- Les dispositifs à focalisation initiale sont par exemple le clivage, le dispositif restrictif et le dispositif antéposé. Ils se réalisent comme la succession d'un élément [Noyau] et d'un élément [post-noyau] ;
- Les dispositifs à focalisation finale sont représentés par le pseudo-clivage ou le dispositif en *Si* ou en *Quand*⁶. Ils prennent la forme d'une séquence [Pré-noyau + Noyau].

	Pré-Noyau	Noyau	Post-Noyau
Clivage		C'est à Paris	qu'il est allé
restriction		Il n'y a qu'à Paris	qu'il est allé
antéposition		A Paris	Il est allé
Pseudo-clivage	Ce que j'aime	c'est le théâtre	
Disp. en « Si »	Si je dis ça	c'est pour ton bien	
Disp. en « Quand »	Quand on dit des bêtises	c'est pour se faire remarquer	

Dispositifs de la rection et organisation macrosyntaxique

La notion de dispositif se trouve donc au cœur de la problématique portant sur l'articulation entre microsyntaxe et macrosyntaxe (Blanche-Benveniste, 2002 ; 2003). Les dispositifs de la rection relèvent pleinement de la microsyntaxe dans la mesure où, comme l'indique leur dénomination, ils désignent certains modes conventionnels d'« arrangement » des constructions verbales ; mais ces arrangements, qui donnent lieu à la singularisation d'un des éléments de la rection, se manifestent à travers des configurations macrosyntaxiques particulières : configuration en [Noyau + post-No] ou en [pré-No + No].

⁵ Voir par ex. Blanche-Benveniste et al. (1990), Blanche-Benveniste (2002 ; 2003), Debaisieux dir. (2013), Deulofeu (2003 ; 2005 ; 2009), Sabio (1995 ; 2006 ; 2012).

⁶ Voir Sabio (2013) et Benzitoun (2006). Voir également plus loin dans cet article.

B- Y a-t-il des « dispositifs macrosyntaxiques » ?

En dépit de son indéniable intérêt descriptif, la notion de dispositif mérite selon nous d'être reconsidérée partiellement, car elle ne suffit pas à rendre compte de certains faits liés à l'articulation entre la syntaxe de rection et l'organisation discursive : il apparaît par exemple que le marquage morphologique qui caractérise la forme des dispositifs (les éléments *c'est* et *qu-* du clivage par exemple), s'il est manifestement lié à l'extraction d'un des éléments de la rection du verbe dans la plupart des cas, peut également servir à « stabiliser » la relation qui existe entre certains éléments n'entretenant entre eux aucun lien rectionnel. Si bien qu'à côté des « vrais » dispositifs de la rection tels qu'on vient de les caractériser, il faudrait sans doute poser l'existence de dispositifs macrosyntaxiques, dont l'effet serait plus directement « discursif ».

Pour fournir un premier exemple simple qui a donné lieu à de nombreux travaux⁷, la forme verbale à valeur présentative *il y a* peut entrer dans des emplois qui relèvent assez nettement des dispositifs de la rection. Dans des exemples comme :

11. *il y a des mots* que tu aimes bien utiliser [oral, Corpaix]
12. *il y a des livres scolaires* que je me débrouille pour leur procurer [oral, Corpaix]
13. *il y a des choses* que je suis pas du tout obligé de faire [oral, Corpaix]

la séquence en italique placée entre *il y a* et *que* illustre bien un phénomène d'extraction. On peut vérifier qu'elle entretient un lien de dépendance syntaxique avec le verbe recteur placé après elle, en opérant un passage au dispositif direct :

14. tu aimes bien utiliser des mots⁸
15. je me débrouille pour leur procurer des livres scolaires
16. je ne suis pas du tout obligé de faire des choses

Mais la même forme verbale *il y a* peut également introduire des éléments sans lien syntaxique avec le verbe recteur, qui échappent *ipso facto* à l'analyse par dispositif de la rection :

17. *il y a des médicaments* que si tu t'en passes tu es en plus grand danger que si tu es à une posologie supérieure [oral, Corpaix]

⁷ cf. Cappeau & Deulofeu (2001), Lambrecht (2002), Choi-Jonin & Lagae (2005), Willems & Meulleman (2010), Conti (2010).

⁸ Pour cet exemple, il y a une différence de sens notable entre le dispositif direct et le dispositif en « il y a », qui laisse entendre que le syntagme indéfini *des mots* « fonctionne comme la partition d'un ensemble plus vaste préalablement identifié » (Cappeau & Deulofeu, 2001).

18. il y a *des vieux* que si tu leur dis qu'une boîte de Temesta tu peux pas leur donner ils te font un scandale [oral, Corpaix]

Contrairement aux exemples [11-13], la séquence placée en italique dans ces deux derniers énoncés ne peut pas être analysée comme le produit de l'extraction d'un élément régi. De fait, la construction verbale qui débute après le morphème *que* est totalement « saturée » et ne présente aucun élément manquant :

19. si tu t'en passes tu es en plus grand danger que si tu es à une posologie supérieure

20. si tu leur dis qu'une boîte de Temesta tu peux pas leur donner ils te font un scandale

Quant à l'élément *que*, il présente une différence de comportement : lorsqu'il est associé à un élément régi extrait, dans les formes canoniques de dispositif de la rection [11-13], sa présence est requise (voir 21) ; alors que dans les emplois sans dépendance microsyntactique [17-18], elle est optionnelle (voir 22) :

21. il y a *des mots* que tu aimes bien utiliser / * il y a *des mots* tu aimes bien utiliser

22. il y a *des médicaments* que si tu t'en passes tu es en grand danger / il y a *des médicaments* si tu t'en passes tu es en grand danger

Nous voudrions présenter dans la suite de cette étude quelques exemples de dispositifs engagés dans l'organisation de relations macrosyntaxiques et proposer de ne plus limiter la notion de dispositif au seul domaine de la rection verbale mais d'en donner une conception plus générale, qui soit de nature à inclure également certains types de relations discursives.

B1- Clivage

Pour ce qui touche au *clivage*, les formes qui ont été le plus souvent décrites sont évidemment celles qui réalisent l'extraction d'un des éléments régis (par exemple le Sujet) en lui conférant une valeur de focus⁹. Mais comme on le sait, il existe de nombreuses clivées qui n'induisent aucun effet contrastif. Et parmi celles-ci, certaines ont des propriétés syntaxiques qui les éloignent résolument des dispositifs de la rection. Par exemple, C. Blanche-Benveniste (2006) a dégagé un type grammatical assez spécifique dans lequel l'élément placé entre *c'est* et *que* contient une proforme : *c'est comme ça que, c'est ainsi que, c'est pour ça que*.

⁹ cf. Nølke (1993), Lambrecht (1988 ; 2001), Doetjes, Rebuschi & Rialland (2003), Scappini (2006).

Bien sûr, on pourrait avoir des clivées contrastives tout à fait classiques à partir de telles formes :

23. et euh il a fallu en fait qu'ils apprennent cette langue et enfin c'est *comme ça* que l'unification de la France s'est fait je pense et c'est *comme ça* que le territoire français s'est créé [oral, Corpaix]
24. « Artiste-peintre, sculpteur, poète », c'est *ainsi* que Jean-Claude Martres se définit lui-même. [Ecrit, *Est républicain*]
25. c'est sûr qu'il y a des exceptions qui se justifient pas trop quoi + il y a beaucoup d'exceptions dans la langue française c'est *pour ça* qu'elle est difficile au niveau des temps [oral, Corpaix]

Dans ces exemples, *comme ça*, *ainsi* et *pour ça* sont à analyser comme des éléments régis extraits exprimant la manière ou la cause.

Mais, dans le type de construction étudié par C. Blanche-Benveniste (2006), l'effet de contraste est totalement absent et la partie clivée donne selon elle un « effet de récapitulation » de la cause (*pour ça*) ou des circonstances (*ainsi*, *comme ça*) des éléments introduits dans le contexte antérieur :

26. enfin euh on veut rarement euh perdre également et sa maison et tout ce qu'elle contient + alors *c'est pour ça* qu'en même temps lorsqu'il y a les feux de forêts l'été ben ces personnes-là euh protègent tout particulièrement les maisons parce qu'ils protègent tout particulièrement les + le bien hum le bien public [oral, Corpaix]
27. donc nous avons été amenés à rencontrer des entreprises pour avoir des informations sur les métiers qui nous intéressaient et euh *c'est comme ça* que j'ai euh contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique [oral, ex. Blanche-Benveniste, 2006]
28. *c'est ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc [...] n'a point repris la rue de la République [oral, ex. Blanche-Benveniste, 2006]

Si ces tournures ont des caractéristiques discursives remarquables, elles apparaissent également très spécifiques sur le plan de la syntaxe, puisque l'élément clivé (*comme ça* ou *ainsi*) ne semble pas pouvoir être décrit comme un complément du verbe recteur de la construction.

On peut relever les propriétés suivantes :

a) La clivée n'est pas enchâssable

Les clivées illustrées en [26-28] ont la particularité d'être nécessairement réalisées au niveau de l'énoncé, dont elles forment une sorte de séquence

introductrice. Cela implique qu'on ne peut pas les trouver enchâssées, sous une forme telle que :

29. *vu que *c'est comme ça que* j'ai contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique il m'est arrivé d'en contacter d'autres par la suite¹⁰

b) La clivée peut être suivie d'une seconde forme clivée

On observe qu'il est possible de faire suivre ces formes en *c'est... que* par des formes de clivage canonique, comme dans :

30. *c'est pour ça que c'est moi* qui a demandé s'il y a moyen + possibilité euh de faire une cure [oral, Corpaix]

31. On crée des lois pour remédier à ces abus, mais elles ont toujours pour but la protection de la personne. *C'est ainsi que c'est l'individu* qui devient la cellule de base de la société (...) [écrit, Internet]

32. *c'est comme ça que ce sont les animateurs* qui financent les vacances des enfants au lieu des subventions de l'état. [écrit, Internet]

ce qui serait semble-t-il exclu si les deux éléments clivés successifs étaient des éléments régis extraits¹¹ :

33. ? *c'est ici-même que c'est ma sœur* qui a rencontré Paul

c) L'élément clivé ne sature pas une place de rection

Les proformes clivées de ces constructions particulières ne sont pas à même de saturer une place de rection. C'est le cas pour les exemples suivants en *c'est ainsi*, dans lesquels la rection exprimant la manière est en fait réalisée après le verbe :

34. il est évident que le pouvoir appartient aux forces armées, note un attaché militaire. Les quelques images de Kim Jong-il distillées au compte-gouttes par les médias nord-coréens montrent d'ailleurs le nouveau « grand leader » toujours entouré de soldats. Et le régime s'applique constamment à montrer sa capacité de nuisance sur le plan régional, dans une Asie en crise. *C'est ainsi que l'armée nord-coréenne a fêté à sa manière le couronnement officiel de son chef en tirant un missile qui a affolé ses voisins immédiats, et surtout le Japon.* [écrit, *Nouvel Obs.*]

¹⁰ Le signe * indique moins la non grammaticalité de cet énoncé que le fait qu'ainsi enchâssé, il ne puisse qu'être interprété comme une forme canonique de clivage contrastif.

¹¹ En tout cas, nous n'en avons jamais trouvé le moindre exemple.

35. C'est *ainsi* que les recherches esthétiques actuelles analysent ces médiations *en termes relationnels et descriptifs plutôt qu'évaluatifs* [écrit, Philo]

Si l'on envisage de manière conjointe les deux indices b) et c) qui viennent d'être examinés, on note qu'à partir de :

36. c'est *ainsi* que Paul s'est comporté

il n'est pas possible de forger :

37. *c'est *ainsi* que c'est Paul qui s'est comporté

dans la mesure où, si *ainsi* peut naturellement être interprété comme l'élément valenciel de *se comporter* en [36], une telle analyse n'est plus disponible pour [37], énoncé dans lequel le verbe semble être totalement dépourvu de valence complément. Le morphème *ainsi* de la clivée n'étant pas susceptible d'être mis en relation microsyntaxique avec le verbe recteur, l'énoncé ne pourrait retrouver un caractère acceptable que par l'ajout d'un élément de valence approprié, placé en position post-verbale :

38. ...et c'est ainsi que c'est Paul qui s'est comporté *de la manière plus héroïque*

d) La clivée n'accepte pas la négation

Il est difficile de donner une forme négative du type *ce n'est pas ainsi que, ce n'est pas comme ça que, ce n'est pas pour ça que* avec ces clivées non régies. Lorsqu'on trouve de telles formes négatives, comme dans :

39. *c'est pas pour ça* que je crie hein c'est pas parce que je suis sourd [oral, Corpaix]

c'est qu'il s'agit d'éléments régis extraits classiques, susceptibles d'être interprétés de manière contrastive.

e) La clivée n'accepte pas les adverbes paradigmatiques

Les adverbes paradigmatiques (*seulement, uniquement, surtout...*) ne se rencontrent pas dans les clivées examinées ici (voir l'étrangeté de 40) mais seulement dans celles qui relèvent des dispositifs de la rection (41) :

40. *c'est *seulement ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc n'a point repris la rue de la République

41. Tu vas sérieusement devoir apprendre l'humilité, et à accepter qu'on t'apprenne des choses. C'est *uniquement comme ça* que tu trouveras des interlocuteurs attentifs à tes questions, et respectueux de ta personne et de ton matériel. [écrit, Internet]

Il nous faudra aller plus loin dans la description de ces constructions, mais on peut d'ores et déjà remarquer qu'il serait très improbable que ces formes de clivage puissent être mises au compte des « dispositifs de la rection ». La

structure illustrée par les exemples qui précèdent n'équivaut pas à une construction verbale dont l'un des éléments régis serait extrait mais plutôt au regroupement original de deux éléments sans lien relationnel réciproque : d'abord une proforme à valeur d'introducteur discursif, puis une construction verbale microsyntaxiquement autonome vis-à-vis de cet introducteur. La chose intéressante ici est que cette relation de nature fondamentalement parataxique se trouve saisie à travers le procédé de clivage que nous avons l'habitude de concevoir comme un « dispositif de la rection ».

En plus des clivées vues ci-dessus, il en existe d'autres qui possèdent les mêmes caractéristiques¹² :

42. ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger. [écrit, CERF]

Le caractère non régi de la séquence en *parce que* s'observe bien si l'on part d'exemples qui sont manifestement non régis et déclenchent une interprétation inférentielle et non causale. A partir de l'un des exemples cité par Debaisieux (2002) :

43. Il est malade, parce qu'il a de la fièvre.

il est possible de construire :

44. Ce n'est pas parce qu'il a de la fièvre qu'il est (nécessairement) malade.

Pour autant, comme pour (43), il serait absurde de considérer que la construction en *parce que* est proportionnelle à la proforme *pourquoi*, test utilisé pour montrer que cette unité est régie par le verbe :

45. ??Pourquoi est-ce qu'il est malade ? Parce qu'il a de la fièvre. /
??Pourquoi est-ce qu'une pratique est sans danger ? Parce qu'elle est répandue.

En conclusion, nous faisons l'hypothèse que ces énoncés en *ce n'est pas parce que... que* ont une organisation grammaticale spécifique, différente des clivées contrastives les plus souvent décrites : ces clivées particulières ne manifestent pas l'extraction d'un des éléments de la rection verbale mais se laissent plus aisément décrire comme un type particulier de regroupement macrosyntaxique entre deux constructions sans relation de dépendance microsyntaxique. Parler de dispositif macrosyntaxique serait possible en ce cas.

B2- Pseudo-clivage

Les *pseudo-clivées* semblent également entrer dans un double fonctionnement de ce type : il y a d'un côté celles qui représentent un

¹² Pour une analyse plus détaillée, voir Sabio 2010.

véritable dispositif de la rection (dont M.-N. Roubaud, 2000, a proposé une description), et d'autre part des formes de pseudo-clivage qui semblent avoir un statut nettement plus macrosyntaxique¹³. Les séquences pseudo-clivées en *ce qu'il y a*, qui sont essentiellement représentées dans l'oral conversationnel en combinaison avec une *Que-Construction*¹⁴, sont intéressantes pour notre propos :

46. en fait *ce qu'il y a* c'est que le médecin et le pharmacien on est souvent en rivalité [oral, Corpaix]

Il semble difficile de mettre une telle séquence en relation avec une forme directe comme :

47. ? il y a que le médecin et le pharmacien on est souvent en rivalité

Le caractère non recteur de *il y a* dans ce type d'emploi apparaît de manière particulièrement nette lorsque deux séquences en *il y a* se succèdent dans la même structure :

48. ce qu'il y a c'est qu'il y a une clientèle quand même qui est assez fidèle [oral, Corpaix]

Seule la seconde occurrence de *il y a* correspond pour nous à un emploi de verbe recteur, qui permet une pronominalisation de son Objet par *ceci* :

49. ce qu'il y a c'est qu'il y a *ceci*

Comme pour les clivées à effet de récapitulation introduites plus haut, on pourrait donc concevoir que ces pseudo-clivées en *il y a* n'illustrent pas le « réarrangement » d'une construction verbale unique, mais joignent un élément « présentatif » *il y a* à une construction verbale subséquente, donnant ainsi un « habillage grammatical » à une relation essentiellement discursive. Si cette hypothèse est la bonne, il serait à nouveau possible, comme nous l'avons fait plus haut, de parler de dispositif macrosyntaxique.

Cette distinction entre dispositif de la rection et dispositif macrosyntaxique peut également être illustrée avec les énoncés en *si/quand... c'est...* Certains peuvent être ramenés à des constructions assez similaires aux pseudo-clivées « classiques » :

50. si Leduc et sa famille + n'ont pas ouvert la porte à six heures quarante-cinq aux policiers + c'est parce qu'ils n'ont rien entendu [oral, Corpaix]

51. Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises [écrit, CERF]

¹³ Cf. les propositions de D. Apothéloz, 2007.

¹⁴ Il est notable que M.-N. Roubaud (2000) ne mentionne dans son corpus aucun pseudo-clivage d'apparence banale du type : *ce qu'il y a eu c'est une réunion*.

L'un des arguments en faveur d'une interprétation par « dispositif de la rection » est que les constructions en question peuvent être très facilement réduites à leur version directe, une fois ôtés les éléments qui marquent l'extraction. Par exemple, à partir de [50] on obtient :

52. Leduc et sa famille n'ont pas ouvert la porte à six heures quarante-cinq aux policiers parce qu'ils n'ont rien entendu

Et à partir de [51] :

53. Jules Guesde l'emploie pour mieux souligner la force du processus

Il existe toutefois des structures très semblables à celles-ci, mais qui résistent d'après nous à une analyse par dispositif de la rection. Ce sont celles qui font usage de *si... c'est que* ou *quand...c'est que* :

54. franchement si je me suis mariée c'est que je devais me marier
[oral, Corpaix]

55. on voyait la cheminée qui fumait + quand ça fumait c'est qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé [oral, Corpaix]

Malgré la proximité formelle de ces dernières constructions avec celles illustrées en [50-51], il ne nous paraît pas souhaitable de les analyser selon le même modèle. Dans notre perspective, ce dernier type d'énoncés a pour effet de mettre en parallèle deux constructions verbales A et B en instaurant une relation particulière d'implication qui interdit d'avoir le premier terme sans le second, ni le second sans le premier :

si [je me suis mariée]	c'est que [je devais me marier]
<i>C.Verbale A</i>	<i>C.Verbale B</i>

quand [ça fumait]	c'est que [il y avait quelqu'un qui était brûlé]
<i>C.Verbale A</i>	<i>C.Verbale B</i>

Le fait essentiel au plan syntaxique est que, contrairement aux exemples qui illustrent de véritables dispositifs de la rection (ex. 50-51), la séquence B ne peut en aucun cas être analysée comme réalisant une place de rection du verbe se trouvant dans la séquence A :

56. *je me suis mariée que je devais me marier

57. *ça fumait qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé

Ce fait indique que la relation grammaticale illustrée dans ces exemples échappe visiblement à la microsyntaxe : on n'est pas ici dans le cas d'une construction verbale qui agencerait les éléments de sa rection de manière originale, en les répartissant en deux séquences macrosyntaxiques successives, mais dans le cas de deux constructions verbales totalement irréductibles l'une à l'autre, que les marqueurs *si/quand... c'est que* viendraient relier en une structure macrosyntaxique complexe.

C- Conclusion

Ces quelques illustrations semblent montrer que les marques grammaticales qui interviennent dans la réalisation des dispositifs ne sont pas liées d'une manière aussi univoque qu'on a pu le penser à l'agencement des éléments d'une construction verbale, mais peuvent, dans certains cas, contribuer à organiser le regroupement de constructions sans lien microsyntaxique entre elles. On a donc affaire à des marques grammaticales qui peuvent entrer dans un double jeu : celui du dégroupement, c'est-à-dire de l'extraction d'une place de rection, et celui du regroupement de deux constructions parfaitement autonomes par ailleurs.

Cette hypothèse, qui ne fait que mettre en relief la poly-fonctionnalité de certaines marques de dispositifs, n'a finalement rien de très original. On sait en effet qu'il en va exactement de même pour la plupart des conjonctions dites « de subordination », qui peuvent être investies d'une valeur microsyntaxique dans certains cas et macrosyntaxique – ou discursive – dans d'autres. Et si le terme de « conjonction de subordination » a pu être critiqué, c'est précisément parce qu'il préjugait trop de la nature microsyntaxique de la relation induite par ces morphèmes. Il en va finalement de même pour le terme « dispositif », qui est régulièrement utilisé comme synonyme de « dispositif *de la rection* », alors qu'il conviendrait de distinguer plus clairement entre dispositif microsyntaxique et macrosyntaxique.

Bibliographie

- Apothéloz D., 2007, « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatrices (e.g. pseudo-clivées) », in O. Bertrand, M. Charolles, S. Prévost, C. Schnedecker (éds.), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 75-92.
- Avanzi M., 2008, « La différence entre micro- et macro-syntaxe est-elle marquée prosodiquement ? L'exemple des dispositifs clivés en il y a SN qui/0 V », *L'information grammaticale*, 119, 8-13.
- Béguelin, M.-J., M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), 2010, *La Parataxe. Tome 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*, Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 441 pp.
- Benzitoun C., 2006, *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Blanche-Benveniste C., 2002, « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in H.L. Andersen & H. Nølke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 95-115.

- Blanche-Benveniste C., 2003, « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe », in A. Scarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 53-75.
- Blanche-Benveniste C., 2006, « Les clivées françaises de type : *C'est comme ça que, C'est pour ça que, C'est là que tout a commencé* », *Moderna Språk*, 100, 273-287.
- Blanche-Benveniste C., 2010, « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), *La parataxe*, tome 2, 185-217.
- Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget C., van den Eynde K., Mertens P., 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stéfanini J. et van den Eynde K., 1984, *L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Cappeau P. & J. Deulofeu, 2001, « Partition et topicalisation : il y en a 'stabilisateur' de sujets et de topiques indéfinis », *Cahiers de praxématique*, 37, 45-82.
- Choi-Jonin, I. & Lagae, V., 2005, « Il y a des gens ils ont mauvais caractères ». A propos du rôle de *il y a*, in A. Murguía (Ed), *Sens et Références*, Mélanges Georges Kleiber, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 39-66.
- Conti V., 2010, « La construction en avoir SN qui SV (« j'ai ma copine qui habite à Paris ») : une forme de dispositif clivé ? », in Johnsen, L. A., Corminboeuf, G. & Conti, V. (éds.), *Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*, LINX 62, 63-87.
- Debaisieux J.-M., 2002, Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus, in Claus D. Pusch & Wolfgang Raible (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 349-362.
- Debaisieux J.-M. (dir.), 2013, *Apports des analyses sur corpus : subordination et pseudo-subordination en français contemporain*, Hermès, Paris.
- Deulofeu J., 2003, « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? », *Scolia* 16, 77-95.
- Deulofeu J., 2005, « The limits between syntax and discourse in the analysis of 'peripheral' constituents : towards a solution in 'parallel architecture' model of linguistic typology », in actes du symposium Interface Discours-Prosodie, Aix-en-Provence, 8-9 sept, CD-ROM.
- Deulofeu J., 2009, « Pour une linguistique du 'rattachement' », *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 229-250.

- Deulofeu J., 2010, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale et de rection », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), tome 1, 175-208.
- Doetjes J., G. Rebuschi, A. Rialland, 2003, "Cleft sentences, Chapter 4", in Corblin, F. & Hulk, A. (éds.), *A Semantic Description of French*, Stanford, CSLI Publications, 529-552.
- Lambrecht K., 1988, "Presentational cleft-constructions in Spoken French", in Haiman, J. & Thompson, S.A., *Clause combining in grammar and Discourse*, Amsterdam, Benjamins, 135-179.
- Lambrecht K., 2001, "A Framework for the analysis of Cleft construction", *Linguistics*, 39-3, 463-516.
- Lambrecht K. 2002, « Topic, focus and secondary predication. The French presentational relative construction », in C. Beyssade, R. Bok-Bennema, F. Drijkoningen et P. Monachesi (dir.), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, John Benjamins Publishing Co., 171-212.
- Mertens P., 2012, « La prosodie des clivées », *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, PUP.
- Nølke H., 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- Roubaud M.-N., 2000, *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- Sabio F., 1995, « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des "compléments antéposés" en français », *Recherches sur le français parlé*, 13, 111-155.
- Sabio F., 2006, « L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs », in Kim Gerdes et Claude Muller (éds.), *Ordre des mots et topologie de la phrase française, Lingvisticae Investigationes*, 29:1, John Benjamins Publishing Compagny, 173-182.
- Sabio F., 2010, Quelques remarques sur l'organisation syntaxique des énoncés clivés du type *Ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger*, in Johnsen, L. A., Corminboeuf, G. & Conti, V. (éds.), *Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*, LINX, 62.
- Sabio F., 2012, *Syntaxe et organisation des énoncés – Observations sur la syntaxe du français parlé*, mémoire de HDR (non publié).
- Sabio F., 2013, « Description de quelques configurations en *Si* dans le français contemporain », in Debaisieux (dir.), *Apports des analyses sur corpus : subordination et pseudo-subordination en français contemporain*, Hermès, Paris.
- Scappini S.-A., 2006, *Etude du dispositif d'extraction en "c'est...qu-", différenciation entre une relative et un dispositif d'extraction en "c'est...qu-"*, Thèse de doctorat sous la direction de C. Blanche-Benveniste puis J. Deulofeu.

- Valli A., 1981, « Note sur les constructions dites “pseudo-clivées” en français », *Recherches sur le français parlé*, 3, 195-211.
- Willems D. & Meulleman M., 2010, « *il y a des gens ils viennent acheter de l'aspirine pour faire de l'eau gazeuse*. Sur les raisons d'être des structures parataxiques en *il y a* », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), *La parataxe*, tome 2, 167-184.